



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 27790

## Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'aide médicale d'État. Le Gouvernement, dès sa nomination en mai 2012, a tenu à supprimer les dispositifs de réforme mis en oeuvre par le précédent gouvernement s'agissant de l'AME : suppression du droit de timbre annuel de 30 euros, élargissement des catégories de bénéficiaires et augmentation de l'offre du panier de soins. Le budget de l'AME ne cesse de croître depuis sa création en 2000 pour atteindre 850 millions d'euros en 2011. À l'heure où les comptes sociaux sont au rouge et que notre système de protection sociale est en danger, il est impératif de maîtriser les budgets et de justifier de leur utilité. C'est pourquoi il souhaiterait connaître le nombre de bénéficiaires et le budget consacré à l'AME pour 2012 en comparaison de celui de 2011.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Goasguen](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27790

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 mai 2013](#), page 5364

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)